COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 juillet 2010

Suppression du cumul APL / demi-part fiscale : La FAGE déplore des coupes budgétaires sans réflexion globale

François Baroin, Ministre du Budget, annonçait aujourd'hui mardi 6 juillet 2010, dans un entretien donné aux « Échos » au sujet du budget 2011, la volonté du gouvernement de supprimer la possibilité du cumul entre aides au logement des étudiants et demi-part fiscale.

Si la demi-part fiscale avantage majoritairement les familles aux revenus aisés et donc peut expliquer la volonté d'interdire le cumul, contrairement à l'interdiction déjà existante du cumul entre allocations familiales et aides au logement, qui est elle une aberration, la FAGE déplore une mesure simpliste qui va encore appauvrir les étudiants.

« Il faudra choisir l'un ou l'autre » : Mais qui fera ce choix ?

Le Ministre du Budget explique qu'il faudra choisir entre aides au logement et demipart fiscale. Pour autant, la demi-part fiscale est un avantage accordé aux parents alors que les aides au logement sont versées directement à l'étudiant. Ce sont donc les parents qui effectueront ce choix, rendant toujours plus difficile encore l'accès à un logement indépendant pour les étudiants.

Supprimer la demi-part fiscale et réformer les aides au logement.

L'interdiction du cumul entre la demi-part fiscale et l'aide au logement induit que le gouvernement admet enfin que la demi-part fiscale bénéficie majoritairement aux familles déjà les plus favorisées.

Plutôt que de supprimer la possibilité de cumuler les deux aides, il serait judicieux, comme la FAGE le demande depuis de nombreuses années, de supprimer la demipart fiscale et d'utiliser l'économie effectuée pour abonder les dispositifs d'aides directes aux étudiants!

En parallèle, si les aides au logement sont aujourd'hui un système injuste et dépassé, ce n'est pas parce qu'elles sont cumulables avec les avantages fiscaux, mais parce que leur montant est complètement insuffisant et qu'elles ne sont basées sur aucun critères sociaux. Pire, le principal critère pris en compte est le montant du loyer!

1/2

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attaquer les étudiants un 6 juillet...

Avec la loi LRU à l'été 2007, les étudiants ont pris l'habitude d'être attaqués durant l'été. Néanmoins cette annonce, parue sans aucune discussion préalable avec les organisations étudiantes, arrive dans un contexte particulier : les conditions sociales des étudiants sont au cœur des préoccupations puisqu'ils sont eux aussi lourdement touchés par la crise (voir notre dossier de septembre 2009, « Les étudiants face à la crise ») et attendent des réponses sur la mise en place promise à la rentrée 2010 du dixième mois de bourse, réponses qui ne viennent pas.

Si le gouvernement continue à mépriser les étudiants en n'apportant aucune réponse à leurs préoccupations, notamment le dixième mois de bourse, et en effectuant des diminutions de leurs aides sans concertation ni réflexion globale sur l'efficience des dispositifs, le contexte de rentrée dans les Universités pourrait bien s'avérer houleux.

contacts presse

Claire Guichet Présidente de la FAGE

06 86 63 41 44 - claire.guichet@fage.org

Clément Soulier Vice-président en charge des Questions Sociales

06 32 64 96 50 - clement.soulier@fage.org

www.fage.org